



7ème édition, janvier 2019

Chères Cransacoises, chers Cransacois,

Avec l'ensemble des élus et du personnel communal, nous vous présentons ainsi qu'à tous vos proches, nos meilleurs vœux pour cette année 2019. Qu'elle vous apporte tous les éléments essentiels à la réussite de vos projets personnels, familiaux et professionnels.

Nous venons de vivre 2018 qui a vu des aménagements se concrétiser avec notamment deux importantes réalisations. L'une menée à l'Ecole Emile Zola a considérablement transformé la physionomie de cet établissement scolaire en offrant de meilleures conditions de vie et de travail aux enfants, aux enseignants et à l'ensemble du personnel. L'autre mise en œuvre sur le Site de Passelaygues a amélioré le cadre de vie des habitants et des visiteurs et, de plus, permettra d'agrémenter notre offre touristique devenue à présent communautaire.

Ces projets confortent notre attractivité et témoignent de notre volonté d'améliorer notre environnement et de répondre à des besoins indispensables. Par ailleurs, des travaux routiers ont été entrepris mais, bien évidemment, il reste beaucoup à faire dans ce domaine et dans bien d'autres. Nous devons chaque année faire des choix, effectuer des arbitrages et trouver des compromis dans l'intérêt général. C'est souvent un dilemme...

L'année 2019 sera la dernière année pleine du mandat.

Nous souhaitons pouvoir poursuivre des investissements dans la mesure des moyens que nous pourrons dégager. Les projets ne font pas défaut mais leur faisabilité est liée d'une part, au montage financier, et, d'autre part, parfois, à des contraintes techniques, réglementaires ou administratives.

Il y a toujours une explication à un retard, à un report, à une nouvelle orientation mais aussi à un éventuel abandon.

Je crois qu'il faut faire confiance à celles et ceux que vous avez élus. Ils peuvent bien entendu se tromper mais on ne peut pas leur reprocher un manque d'implication. Nous avons toutes et tous envie que Cransac mais également au-delà l'ensemble du territoire puissent progresser. Pour ce faire, notre mission dépasse souvent le cadre communal pour mieux structurer, plus investir et servir dans de meilleures conditions nos intérêts communs.

Il n'en reste pas moins que nous avons impérativement besoin du concours constructif de tous les acteurs de la vie communale pour bâtir l'avenir, notre avenir. A cette occasion, nous n'oublierons pas tous les bénévoles qui, souvent dans l'ombre, participent activement à l'animation et à la vie de notre territoire. Qu'il nous soit permis de les remercier.

Je renouvelle mes vœux et ceux de mes collègues du Conseil Municipal en souhaitant que 2019 conduise notre territoire à plus de sérénité, plus d'envie de vivre ensemble dans le respect de nos diversités et celui de l'intérêt général.

Michel RAFFI,

Maire de CRANSAC-les-THERMES



## **Infos pratiques**

Mairie:

• Horaires: semaine 8h30 - 12h; 13h30 - 17h30 - samedi 9h - 12h (semaine paire)

Téléphone : 05 65 63 03 55Courriel : cransac@wanadoo.fr

• Permanences à la Mairie : ADAR (aide à domicile) les 2<sup>ème</sup> jeudi du mois de 14h à 16h.

École maternelle Jacques Prévert : 05 65 63 02 41
École primaire Emile Zola : 05 65 63 02 78

• Collège Jean Jaurès : 05 65 63 01 51

Médecin de garde : 39 66

➤ Pharmacie de garde : appeler le commissariat au 05 65 43 88 00

Pour joindre le service des eaux, contacter le 05 65 43 90 90

### Sur notre commune

# Recensement de la population - INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques):

Du 17 janvier au 16 février, 4 personnes (4 dames) réaliseront le recensement sur notre commune. Elles seront munies d'une carte aux couleurs tricolores avec leur photo afin de certifier qu'elles sont bien agréées par l'Etat pour réaliser cette mission particulièrement importante.



## Repas des retraités

Prenez note: il aura lieu le dimanche 14 avril 2019. Comme chaque année, une information sera diffusée dans la presse et les commerces pour les inscriptions.

## Jury du Fleurissement:

Le jury régional pour l'attribution du label « Villes et Villages fleuris » a visité et audité notre commune cet été. Les aménagements urbains que nous avons effectués notament en renouvelant le mobilier urbain sur la



place Jean Jaurès ainsi que dans le Parc Thermal ont été appréciés. C'est en fait tout un contexte et un ensemble de critères qui ont permis de conserver notre classement avec 2 fleurs. En effet, la réhabilitation écologique et l'aménagement paysager du Site de



Passelaygues, la démarche de valorisation du patrimoine végétal font partie des points forts de ce classement.

Ce label est important car il représente d'une part, un travail d'équipe, élus et techiciens, et, d'autre part, il permet d'améliorer, avec nos moyens, la qualité de l'espace public.

### **Des animations atypiques:**

Le 18 août s'est déroulée une course de voitures à pédales dans les rues de Cransac. Les conccurents ont contourné le Parc Thermal (un tour de 1 km). Cette animation qui a fait les

honneurs de France 3, a été très appréciée par un public enthousiaste.

Quelques semaines plus tard a eu lieu une courses de



« caisses à savon » qui ont dévalé la route de la Gare et ont ravi de nombreux spectateurs.

Des animations nouvelles qui demandent à être reconduites.



# Les travaux réalisés par des délégataires:

### Réseau routier

Les entreprises Grégory et Rouquette sont intervenues sur plusieurs secteurs de notre commune. Ainsi cette année, il est plus agréable de rouler dans les lieux-dits "Les Coustalas,Les Clots, La Cité d'Auffet, Bézelgues en partie, la route du centre équestre (allée Pierre Carles), mais aussi La Richardie, Bayoc, La Pélonie, Les Faysses et l'Impasse des Issards ».

#### Parc Thermal

Les toilettes extérieures de la salle d'acceuil ont été réaménagées. Elles seront ouvertes au public très prochainement.

### Site de Passelaygues:

Nous avons enfin retrouvé un lieu calme et agréable pour faire de belles promenades et profiter des nombreuses activités de plein air.





En effet, les travaux assurés par les entreprises extérieures sont terminés. Le nettoyage des abords sera réalisé par le personnel communal.

Le jet d'eau central et les trois hydroéjecteurs doivent permettre l'éradication des cyanobactéries qui prolifèrent en période d'étiage. Un incident s'est produit avec le jet d'eau en fin d'année ; des lignes de pêche à la dérive ont immobilisé la pompe. Un dispositif a été mis en place pour que le problème ne se reproduise plus.

Le cheminement a été refait ainsi que le petit pont en bois.





A présent de nombreuses activités sont possibles autour de notre plan d'eau :

- La pêche avec une zone privilégiée pour les personnes à mobilité réduite (handipêche). Le rempoissonement a eu lieu.
- De nombreuses tables ainsi que des barbecues vous attendent pour partager de bons moments de convivialité autour de repas, de jeux de cartes...





- Une aire de jeux pour les tout-petits.
- Et pour les ados et sportifs, un baby foot, un terrain de basquet, un terrain de boules sans oublier des appareils (fitness) pour les adeptes de la remise en forme.











# L'Ecole Emile Zola:

L'embellissement de l'école Emile Zola s'est poursuivi cette année avec la rénovation énergétique, l'aménagement du préau. Les classes 7 et 8 ont été rénovées entièrement et sont à présent fonctionnelles. L'accès pour les



personnes à mobilité réduite (PMR) est achevé avec une rampe extérieure à la place d'un escalier et l'installation d'un monte-personnes à l'intérieur.

De nouveaux jeux pour les enfants ont été installés dans la cour. La réfection complète de la

toiture sera examinée dans le cadre du budget 2019.







l'Agence Postale Communale (APC) a ouvert ses portes le 3 octobre sur la place Jean Jaurès dans une partie du bâtiment de l'ancien office de tourisme. Les usagers semblent apprécier les services proposés. Vous pourrez vous y rendre tous les jours entre 14h et 16h30 pour la quasi-totalité des opérations

AGENCE POSTA COMMUNALE







, retirer vos lettres recommandées et colis, effectuer des opérations financières.

Les travaux extérieurs et intérieurs ont été menés à bien avec des entreprises locales sous le couvert de la Mairie mais financés dans leur intégralité par La Poste.

### **Infos Mairie**



#### **PERMIS DE CONSTRUIRE**

**3** permis de construire ont été accordés l'année 2018.

Permanence sur l'urbanisme pour le service "Application du Droit des Sols" (ADS): Elle est assurée par les services de Rodez-Agglomération qui instruit les autorisations, tous les jeudis de 9h à 12h et 13h30 à 17h à la maison de l'industrie, siège de Decazeville communauté, de préférence sur rendez-vous, à prendre au 05 65 73 82 29.

#### **SUBVENTIONS RAVALEMENT DE FACADE**

Nous vous rappelons qu'une subvention à hauteur de 610€ maximum est accordée aux personnes qui souhaitent réaliser un ravalement de façade.

En 2018, 4 demandes ont été enregistrées.



# **Camping Communal**

L'occupation du camping est en hausse, avec un taux de satisfaction significatif pour les différents services proposés.

Dans le cadre de la garantie décennale du bâtiment et suite notamment à des remontées d'humidité à l'intérieur près des sanitaires, des expertises diligentées par l'expert judiciaire sont en cours.

L'accès WIFI a été étendu à tous les emplacements du camping.

### Les animations

### Les Orteils au Soleil



Cette association qui vient en aide aux enfants fêtera ses 25 ans cet été. Elle organisera un week-end de festivité le 31 août et le 1er septembre. Pour les aider à réaliser leur projet, une plateforme de recueil de dons en ligne est ouverte.

http://www.donnerenligne.fr/les-orteils-au-soleil/faire-un-don

### Podium d'été du CASINO

Le quatrième grand rendez-vous estival a été proposé le 16 août par le Casino de CRANSAC et dédié cette année aux années 1990 à 2010. La soirée a été animée par plusieurs groupes successifs dont Boris, les New L5, Helmut Fritz et Deejay Fanou.

Elle a été organisée par le Casino en collaboration avec la municipalité et les associations locales (la Pétanque, la Treille, le Forum des associations) qui ont fait intervenir le groupe La Déryves (groupe Aveyronnais) pour occuper la première partie de soirée (19h-21h).





# Les échos de l'Établissement Thermal

Les Thermes de Cransac ont fonctionné dans de bonnes conditions avec une fréquentation 7 218 curistes (5 245 au titre des cures médicalisées et 1973 liées au bien-être et à la remise en forme). Des statistiques encourageantes pour notre commune et notre territoire. En 2019, 450 000 euros seront investis pour améliorer les soins.

### **Autres informations:**

#### Naissances:

Depuis le 25 mai 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données (R.G.P.D) renforce les droits des citoyens européens concernant le traitement de leurs informations à caractère personnel. Dans le cadre d'une démarche continue de protections des informations personnelles, la Commune est tenue de mettre en œuvre une série de mesures et de confidentialités. A ce titre, il ne nous est plus possible de vous communiquer les noms et prénoms des enfants nés sur Cransac.



En revanche, on peut informer de la naissance de 7 enfants (5 garçons et 2 filles).

### Recensement des jeunes de 16 ans:

Les jeunes qui atteignent l'âge de 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser auprès de la Mairie afin qu'ils puissent participer à la journée d'appel à la défense.

### Transport à la demande :

"Depuis le 01/09/18, Le Transport à la demande (TAD) est mis en place par la Communauté de communes sur tout le territoire. Il s'agit d'un service de proximité qui permet aux habitants domiciliés à + de 500 m de la ligne TUB d'être pris en charge à domicile par un petit véhicule de 9 places. Ainsi les habitants de Cransac peuvent aller :

- le mardi et vendredi matin à Decazeville
- le jeudi matin à Aubin bourg, Maison de Santé du Gua, Cransac Intermarché, ou Cransac bourg
- à la gare routière de Decazeville pour la correspondance avec le car de Rodez ou de Villefranche le lundi matin pour l'aller et le vendredi soir pour le retour du car.

Tarif : 2 € le trajet. Réservation par téléphone au plus tard la veille avant 17h au 05.65.43.95.20"







#### Distribution de sacs poubelle

Munis d'un justificatif de domicile vous pourrez aller retirer les sacs poubelles dans l'une des cinq communes (Aubin, Cransac, Decazeville, Firmi et Viviez) pour les habitants de ces communes. Voici donc les dates de distribution:

Commune	Lieu	Date	Matin	Après midi
Aubin	Salle d'accueil	Lundi 14 janvier	8h30-12h00	13h30-17h00
		Mardi 15 janvier	8h30-12h00	13h30-17h00
Cransac	Salle d'accueil	Lundi 28 janvier	8h30-12h00	13h30-17h00
		Mardi 29 janvier	8h30-12h00	13h30-17h00
Decazeville	Le Laminoir	Lundi 21 janvier	9h00-12h30	13h30-17h00
		Mardi 22 janvier	8h30-12h00	13h30-17h00
		Mercredi 23 janvier	8h30-12h00	13h30-17h00
		Jeudi 24 janvier	8h30-12h00	13h30-17h00
		Vendredi 25 janvier	8h30-12h00	
Firmi	Salle de réunion	Jeudi 17 janvier	8h30-12h00	13h30-17h00
		Vendredi 18 janvier	8h30-12h00	13h30-17h00
Viviez	Salle de Gym	Jeudi 31 janvier	8h30-12h00	13h30-17h00



### Vitesses excessives en agglomération:

La vitesse limitée en ville ainsi que dans les lieux-dit doit être absolument respectée. Il est primordial de se conformer aux limitations de vitesse afin d'assurer la sécurité de toutes et de tous.

Dans ce contexte, des radars ont été disposés par les services du Département et d'autres le seront sur plusieurs secteurs géographiques de la commune, afin d'analyser, sur une période déterminée, le nombre de véhicules et leur vitesse.

A partir des données relevées, des mesures adaptées seront prises rapidement.

#### Citation:

La règle d'or de la conduite est la tolérance mutuelle, car nous ne penserons jamais tous de la même façon, nous ne verrons qu'une partie de la vérité et sous des angles différents.

Gandhi

BONNE ANNEE 2019 !!!